## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

## PONTS ET ROUTES

31-	Ponts et routes du Dominion, en général—Crédit supplémentaire  Pont interprovincial au-dessus de la rivière Ottawa à Hawkesbury, le gouvernement de Québec devant contribuer seulement du tiers du coût de sa construction, le gouvernement de l'Ontario devant contribuer du quart du coût de sa construction et payer annuellement le quart dans l'avenir des frais d'entretien	10,100 00 28,300 00
Divers		
32		2,500 00
	trat de dragages, à Goderich, en 1929  Pour payer à la Sin-Mac Lines, Ltée, la moitié du coût des services et du gréement relativement au recouvrement des cadavres et du dynamitage du bateau-foreur King	630 89
	au chenal de Brockville	3,173 23

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Après 11 heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre à 11.08 heures p.m. jusqu'à demain à 3 heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

GEORGE BLACK,

Orateur.